

Prévention des Risques Professionnels

Démarche de Prévention des Risques Professionnels - Formation e-learning



Objectifs APTITUDES & COMPETENCES

Connaître les éléments clés de mise en oeuvre d'une démarche de prévention guidée par les principes généraux de prévention inscrits au code du travail.

Compétences visées

- Connaître les principes généraux de prévention inscrits dans le code du travail
- Maîtriser le vocabulaire santé sécurité
- Comprendre les principes d'identification des dangers et d'évaluation des risques
- Identifier le principe de hiérarchisation de la prévention
- Comprendre la mise en oeuvre d'une démarche de prévention pour agir.



PUBLIC

Chefs d'entreprise, Responsables de sites, Ressources Humaines, Responsables Santé Sécurité, à l'ensemble des managers



MODALITES

• Durée

Théorie e-learning : 0 h 30 (durée moyenne variable en fonction du mode d'utilisation et du profil du stagiaire)

• Nombre de participants : 1 participants maximum et 0 participant minimum

• Type d'action : Formations en FOAD uniquement



PRÉ-REQUIS

A• Disposer d'un poste de travail permettant l'utilisation du module dans les meilleures conditions détaillées dans l'annexe A jointe à ce document

Programme détaillé de la formation

Chapitre 1 : Les principes généraux de prévention
Engagement de la Direction
Principes généraux de prévention
Démarche de prévention des risques : 6 étapes

Chapitre 2 : Évaluer les risques
Notions de danger et de risque
Méthode d'évaluation des risques

Chapitre 3 : Comment combattre les risques ?
Hiérarchisation de la prévention
Exemples de mesures préventives

Le module comporte de nombreux exercices formatifs. Il est complété par un document de synthèse à télécharger. L'apprenant pourra consulter ce document dès que nécessaire.

L'évaluation (via QCM)

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées. Un test de positionnement des connaissances - proposé avant la formation - peut également compléter ce module.

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Module E-learning composé d'une partie formation et d'une partie évaluation des connaissances
Une synthèse, des exercices formatifs complètent chaque chapitre.
- Notre formule E-learning comprend un tutorat de connexion et de gestion administrative.

Moyens techniques

- Le stagiaire doit disposer d'un poste de travail conforme aux prérequis détaillés dans l'annexe A ci-jointe.

Evaluation

- L'évaluation des acquis du stagiaire est réalisée en fin de parcours

Délai d'accès

- En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

- Une attestation de suivi est délivrée à l'issue de l'évaluation finale
- Attestation de formation adressée au signataire de la convention ou à son correspondant.

